



AGENDA

Comités territoriaux

Mardi 1er juin à 20h
Vignoble Pays d'Ancenis
En visioconférence

Jeudi 3 juin à 20h
Derval-Châteaubriant, Nozay, Redon
En visioconférence

Mardi 8 juin à 20h
Nantes Métropole, Erdre et Gesvres, Estuaire Sillon
En visioconférence

Jeudi 10 juin à 20h
Pays de Retz, Nantes Métropole Sud
En visioconférence

[Inscrivez-vous ici](#)

Formations et temps d'échanges

Samedi 12 juin de 10h à 12h30
Ecoles de musique et de danse : bilan 2020-2021 et perspectives 2021-2022
Dans le jardin d'AR44, à Carquefou
A destination des écoles de musique et de danse

Jeudi 17 juin de 10h à 13h
Décryptage des évolutions de la CCN ECLAT
Dans les locaux d'AR44 à Carquefou et en visio
A destination des directions

Mardi 22 juin de 18h30 à 20h30
Décryptage des évolutions de la CCN ECLAT
Dans les locaux d'AR44 à Carquefou et en visio
A destination des administrateurs.trices

Jeudi 24 juin de 18h30 à 20h30
Décryptage des évolutions de la CCN ECLAT
Dans les locaux d'AR44 à Carquefou et en visio
A destination des écoles de musique et de danse

Mardi 29 juin de 18h30 à 20h30
Accueil des nouveaux administrateurs.trices
Dans les locaux d'AR44 à Carquefou et en visio
A destination des administrateurs.trices

[Informations et inscriptions ici](#)

Lancement du réseau des cafés associatifs de Loire-Atlantique

Votre association gère un café ou un restaurant associatif ? Que vous soyez salarié.e ou bénévole, venez échanger avec d'autres structures de tout le département !

Mardi 22 juin de 10h à 16h
A la Maison des jeux à Nantes.

[Informations et inscription ici](#)

La vie du réseau

Sondage : impact de la crise sanitaire, un an après

Au printemps dernier nous avons diffusé un sondage auprès de toutes les associations membres de AR44 afin d'avoir un aperçu des impacts – négatifs comme positifs – de la crise sanitaire un an après le commencement de celle-ci. Si 56% des personnes interrogées ne pensent pas que cela mette en danger la pérennité de leur structure, 28% le craignent (notamment les écoles de musique et de danse) et 16% sont dans l'incertitude.

[Retrouvez tous les résultats sur le site internet de la fédération.](#)

Naissance d'un collectif d'écoles de musique : Partition à 4

Les écoles de musique EMB Boussay, Mélodie (Vieilleville), Music'en Maine (Aigrefeuille/Remouillé) et Prélude (La Planche) ont créé le collectif « Partition à 4 » dont le but est, à terme, la création d'une école à rayonnement intercommunal.

En gestation depuis de nombreuses années, ce collectif est le résultat d'une étroite collaboration entre les 4 écoles associatives, unies par des valeurs communes et par la volonté de faire vivre la musique et d'offrir un enseignement musical de qualité et de proximité.

Les objectifs poursuivis sont :

- continuer à offrir un service de proximité et de qualité aux communes rurales ;
- mutualiser les pratiques et les compétences des 4 écoles ;
- répartir, regrouper et dynamiser l'offre de l'enseignement musical ;
- créer de l'emploi et proposer un nombre d'heures plus important aux professeur.e.s ;
- soutenir le travail des bénévoles dirigeants d'un point de vue administratif ;
- créer une coordination commune des 4 écoles ;
- continuer à développer les liens avec le tissu associatif des communes ;
- poursuivre l'animation du territoire et continuer à développer les liens intergénérationnels.

Le collectif est accompagné dans sa structuration par la fédération Animation Rurale 44.

[Pour plus d'information, consultez l'article dédié sur notre site internet.](#)

Envie d'un séjour en bord de mer ?

Il reste des places pour cet été sur la base de loisirs du Calypso à Pornic, du 26 au 30 juillet (30 places) et du 02 au 06 août (15 places). [Retrouvez toutes les informations en cliquant ici.](#)

Vous recrutez ?

Pensez à nous diffuser toutes vos offres d'emploi, nous les publierons sur notre [site internet](#) et notre [page Facebook](#).

Actualités droit social

Dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat 2021 (dite prime "Macron")

Le 15 mars dernier, le Premier Ministre a annoncé la reconduction du dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Pour rappel, cette prime :

- peut être versée par l'employeur (elle n'est pas obligatoire);
- doit s'ajouter au salaire annuel habituel du ou de la salarié.e (elle ne peut pas remplacer un élément de salaire obligatoire et déjà habituellement payé);



À VENIR

En Septembre-Octobre

Assemblée générale

Réservez dès aujourd'hui votre **samedi 2 octobre 2021** pour participer à notre journée fédérale ! On vous en dit plus dès la rentrée.

Parentalité

Ces derniers mois une douzaine d'associations se sont réunies pour échanger autour de leurs actions parentalité et le lien avec AR44. Elles ont décidé de mettre en place des rencontres régulières, ouvertes à toutes structures intéressées par cette thématique. La prochaine aura lieu le **23 ou le 24 septembre**. [Plus d'infos](#)

- est exonérée d'impôt sur le revenu et de toute cotisation sociale ou contributions, sous certaines conditions.

Les textes législatifs encadrant cette prime spécifique sont attendus. Dès que possible, nous vous transmettrons une information plus précise sur ce dispositif.

Evolution de la CCN ECLAT (ex Animation)

Le 1er octobre 2020 a été signé dans la branche ECLAT un texte qui va fortement modifier les qualifications et les rémunérations. Les modifications à prévoir sont :

- L'évolution des coefficients minimum des groupes A et B ainsi que des niveaux 1 et 2 (animateurs technicien/professeur).
- L'évolution de la grille de classification.
- L'évolution de la reconstitution de carrière.
- L'évolution de l'ancienneté.
- La suppression du dispositif de déroulement de carrière.
- La valorisation particulière en cas de poly-compétences (plurivalence verticale et horizontale).
- La valorisation de la maîtrise professionnelle suite à entretien périodique.
- La mise en place d'une double valeur du point.

Les premiers outils de mise en application travaillés par la branche sont disponibles ici : <https://branche-eclat.fr/>
Ces outils sont à destination des employeurs.euses associatifs.ves et des salarié.e.s.

Trois temps d'information (en présentiel et en visio-conférence) sont d'ores et déjà prévus en juin, [consultez les dates sur notre site internet](#).

Actualités vie associative

Renouvellement avenant service civique

Vous souhaitez être accompagné.e.s pour la mise en place d'une mission en service civique au sein de votre structure ? Contactez-nous dès maintenant à olivierleclercq@ar44.fr !

La fédération assure le suivi administratif de l'ensemble des missions et de l'agrément collectif. Elle accompagne les associations dans leur projet d'accueil de jeune(s) en service civique : élaboration de la fiche mission, organisation de l'équipe, participation aux étapes de sélection, accompagnement de tuteurs.trices, participation aux temps de bilan de fin de mission.

[Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

Fermeture estivale du pôle vie associative

Le pôle vie associative sera fermé du 2 au 8 août inclus.

Une permanence sera assurée tout l'été pour les pôles comptabilité et paie.



L'info en plus

Un pass culture pour les jeunes de 18 ans

Le pass Culture est une application gratuite pour les jeunes de 18 ans résidant en France, sur laquelle ils disposent de 300€ pendant 24 mois qui les encourage à découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles. Il propose des offres numériques à réserver directement sur l'application ainsi que des offres physiques et des activités culturelles. Les écoles de musique et danse sont éligibles à ce dispositif !

[Téléchargez les documents officiels sur notre site internet.](#)

L'équipe fédérale : Les salarié.e.s : Dominique Aubrière, Laura Burban, Patricia Busnel, Mickaël David, Bruno Geslin, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Sébastien Moyon, Laëticia Oullami, Thomas Sautier, Arnaud Vaillant.

Le Conseil d'Administration : Isabelle Jourdain, Mickaël Viaud, Régis Balry.